

Hermanville-sur-mer

bulletin

www.hermanvillesurmer.fr

UNE CHAMPIONNE PARALYMPIQUE A L'ECOLE





Madame, Monsieur, chers administrés,

Depuis le début de l'année, le nombre de journées pluvieuses devrait nous rassurer sur le niveau de nos nappes phréatiques pour la future saison estivale. Si notre territoire n'a pas eu à subir les affres des inondations, nombreuses sont les communes et les villes

qui ont été touchées entraînant des dégâts irréversibles chez leurs habitants.

Heureusement, l'action initiée en automne par notre directeur des services techniques sur le suivi de l'entretien des fossés communaux privés et le contrôle journalier des avaloirs d'eaux pluviales nous a permis de ne pas avoir à subir ces situations délicates voire catastrophiques. Seuls les épisodes tempétueux et non contrôlables, nous ont gratifiés comme toujours de couches de sable sur la digue. Mais que faire contre Dame Nature ? Avec le concours des services de Caen la mer et pour éviter toutes situations dangereuses, le déblaiement sera effectué au fur et à mesure des possibilités et des opportunités climatiques.

Après de longs mois d'échanges avec les assurances et l'attente des audits de sécurité obligatoires, les ruines de notre salle communale ont été enfin déconstruites et évacuées avant les fêtes de fin d'année laissant une vision plus agréable du pôle commercial.

Dans le cadre de la future construction d'une nouvelle salle qui sera axée en priorité pour les animations scolaires et périscolaires, pour tout ce qui tourne autour du domaine de l'enfance et la jeunesse, pour les activités de toutes nos associations et la MJCI et les manifestations culturelles, la commission d'appels d'offres a statué sur le choix de trois cabinets d'architectes qui auront pour mission de nous proposer chacun un avant-projet sommaire. Sera retenu, celle ou celui dont le projet aura répondu au cahier des charges que nous avons établi et à l'enveloppe budgétaire que nous avons fixé sans avoir recours à l'emprunt. Déjà, nous avons entrepris un véritable marathon dans la recherche de subventions auprès de différents partenaires officiels.

Profitant de la réflexion engagée par les élus dans le cadre de la rénovation et l'aménagement du parc municipal, il a été décidé d'implanter cette nouvelle salle dans l'espace de la Ferme Lemarchand permettant un accès simple avec les autres structures communales.

Concernant l'espace libéré de ce fait au pôle commercial, il va y être construit un bâtiment similaire à ceux déjà existants avec des cases commerciales en rez-de-chaussée. Déjà nous pouvons dire qu'un pôle de santé y sera aménagé regroupant les infirmières, les médecins généralistes actuels et suivant les opportunités d'autres professions de santé. De même, nous avons aussi le projet d'une micro-crèche et nous attendons les demandes qui nous seront transmises pour les autres espaces. Ainsi, notre volonté d'œuvrer pour le commerce de proximité sera encore plus renforcée avec ces nouveaux espaces.

Malgré la conjoncture complexe pour les collectivités territoriales mais aussi les contraintes financières associées aux transferts de compétences obligatoires à la Communauté Urbaine, vos élus poursuivent leurs efforts avec toujours la même volonté de préserver l'environnement et la douceur de vivre à Hermanville-sur-mer sans s'écarter, seulement un instant, de l'intérêt général.

Dans les pages de ce bulletin municipal, vous aurez l'occasion de trouver l'ensemble des informations liées à la vie municipale, aux activités de nos associations, à la vie scolaire, à Caen la Mer et l'agenda des diverses manifestations. Vous pourrez aussi toujours suivre l'actualité sur notre site internet : www.hermanvillesurmer.fr

L'ensemble de l'équipe qui me soutient et moi-même sommes toujours à votre écoute et à votre disposition pour vous permettre de continuer à bien vivre ensemble à Hermanville-sur-mer.

L'arrivée du printemps ne saurait tarder, alors n'hésitez pas à profiter pleinement, avec vos familles, vos amis du territoire communal et de ses sites pleins de charme et d'histoire, sans oublier notre belle plage.

Avec toute mon amitié.

Le Maire, Jacques Lelandais

INFORMATIONS

Services municipaux

Mairie – Horaires : du lundi au jeudi : 9h-12h/14h-17h30 - Vendredi : 9h-12h/14h-16h30
02 31 36 18 00 / Fax. 02 31 96 22 55 - www.hermanvillesurmer.fr - accueil.hermanville@orange.fr

Police municipale : 02 31 36 18 07

Service social : 02 31 36 18 02

Médiathèque et EPN : 02 31 36 18 05

Garderie scolaire : 7h30-9h/16h30-18h30 - 02 31 37 84 80

Groupe scolaire : 02 31 96 57 16

Déchetterie : 02 31 96 90 80

Du 1^{er} novembre au 28 février : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Du 1^{er} mars au 31 octobre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Pour toutes informations : www.hermanvillesurmer.fr

et suivez aussi toute l'actualité sur la page facebook « Hermanville sur mer »

La distribution du bulletin est assurée par le conseil municipal. En cas de non réception, les bulletins sont disponibles à l'accueil de la mairie.

SOMMAIRE

Editorial	2
Infos-Actualités	3-7
Sport, Culture et Vie Associative	8-13
Communauté urbaine	14
Paroles de conseillers	15
Agenda	16

RYTHMES SCOLAIRES ET TEMPS PÉRISCOLAIRES SUITE ET FIN



La rentrée 2017/2018 s'est effectuée sur la base annuelle d'une semaine scolaire de 4.5 jours de classe.

Dès septembre 2017 la commission scolaire s'est réunie afin de définir l'organisation des temps scolaires pour la rentrée de septembre 2018.

Un questionnaire a été distribué aux familles ayant un ou plusieurs enfants scolarisés à Hermanville-sur-mer afin de recueillir leur avis à ce propos.

Si une majorité de familles (71 %) exprime sa satisfaction quant à l'organisation actuelle du rythme scolaire et du temps d'activités périscolaires (TAP), sur la question de la nécessité de leur maintien les réponses se sont révélées très partagées :

Souhaitez-vous le maintien de la réforme des rythmes scolaires sur la ville d'Hermanville-sur-mer		
Maintien de la semaine d'école à 4.5 jours avec le mercredi matin et organisation des TAP 3h00 par semaine	Retour à la semaine des 4 jours et suppression de TAP	
Oui	NON	TOTAL
80	77	157
51%	49%	100%

Le comité de pilotage constitué sur cette question, composé d'enseignants, parents et élus, s'est réuni les 9 novembre et 7 décembre 2017. Au cours de ces deux réunions, il a été proposé de revenir à la semaine de 4 jours, envisageant notamment la nécessité d'une cohérence territoriale et les conséquences pour l'école si les communes environnantes passaient à 4 jours. Ce qui s'est avéré être le cas !

Le comité a donc privilégié ce souci d'harmonisation, même si le débat – bien argumenté -, a fait ressortir le bienfait de la semaine de 4.5 jours pour les enfants.

M. le directeur de l'école, en accord avec le comité de pilotage, a décidé de réunir un conseil d'école extraordinaire le mardi 19 décembre 2017, afin de statuer sur cette organisation. Par 17 voix pour et 1 contre, le conseil a approuvé la proposition du comité de pilotage.

En séance du 18 décembre 2017, le conseil municipal a adopté, non sans un riche débat, cette nouvelle organisation du rythme scolaire. La décision a été actée par le directeur académique par lettre du 1^{er} février 2018.

De ce fait, à compter de la rentrée 2018, le temps scolaire sera organisé ainsi :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 9h00-12h00	Classe	Classe		Classe	Classe
Après-midi 13h30-16h30	Classe	Classe		Classe	Classe

Les services périscolaires fonctionneront les jours de classe de la façon suivante :

- Garderie scolaire de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30
- Pause méridienne de 12h00 à 13h30
- Ramassage scolaire communal de 8h00 à 9h00 et de 16h45 à 17h30.

Le conseil municipal a décidé également de maintenir actif le comité de pilotage des rythmes et activités périscolaires avec pour mission de mener, en liaison avec la Maison des jeunes et de la culture intercommunale, une réflexion sur de nouvelles propositions d'activités en tenant compte de cette organisation.

■ Daniel Vincent
Maire-adjoint chargé des affaires scolaires

LE « GANG » ARRIVE ! UNE RÉSIDENCE D'ARCHITECTES À HERMANVILLE-SUR-MER

Territoires pionniers | Maison de l'architecture Normandie et la ville d'Hermanville-sur-mer sont heureux de vous annoncer qu'Antoine Seguin et Jérémie Dru, architectes et photographes au sein du collectif **GANG**, sont lauréats du LABORATOIRE DES TERRITOIRES 2017-2018. Ils sont accueillis en résidence par la commune d'Hermanville-sur-mer de mars à juillet 2018.



« Le GANG rassemble Antoine Séguin et Jérémie Dru, parfois d'autres. Il arpente les territoires, les raconte, y intervient. Par les images ou les constructions, le GANG manifeste la volonté de s'appropriier la ville par une vision ludique et enthousiaste. Il voit le paysage comme un support à l'imaginaire et à l'appropriation, un champ des possibles potentiellement sans limite ».

Une résidence d'architectes est un temps d'immersion, de réflexion et de création proposé aux professionnels de l'architecture, de l'aménagement du territoire et de la création culturelle sur un territoire donné. C'est une façon novatrice de sensibiliser à l'architecture qui s'inscrit dans une démarche à la fois pédagogique et culturelle. Elle repose sur le lien fort entre l'équipe résidente et la population locale. La résidence d'architectes a pour vocation de contribuer à ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines liées à l'identité des villes et des territoires, susciter des questionnements et le débat sur la production architecturale, les usages et les modes de vie, les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole. Si la résidence d'architectes n'a pas vocation à aboutir à un travail précis de conception d'un projet architectural ou urbain, elle constitue un temps qui permet à chacun de repenser son environnement quotidien.

Antoine et Jérémie seront présents à Hermanville-sur-mer :

- du 7 au 19 mai 2018
- du 11 au 30 juin 2018

En savoir plus

Pour suivre la résidence à Hermanville-sur-mer :

<https://hermanvillegang.tumblr.com>

UNE CHAMPIONNE À L'ÉCOLE

En présence d'élus municipaux, départementaux et régionaux, le 21 novembre 2017, 200 élèves du CP au CM2 des écoles d'Hermanville-sur-mer et de Colleville-Montgomery ont rencontré Marie-Amélie Le Fur, athlète handisport française, membre de l'équipe de France, triple championne paralympique, 2 records aux Jeux de Rio en 2016 au saut en longueur et sur 400 m.



Cette journée était une étape de la 3^e édition de la tournée « Un champion dans mon école » proposée par EDF, en collaboration avec la Fédération Française Handisport (FFH). En novembre et décembre 2017, les champions paralympiques du Team EDF sont allés à la rencontre d'élèves dans 4 écoles primaires de 4 villes en France. Entreprise engagée dans l'insertion professionnelle des personnes en situation

de handicap, et acteur historique du handisport depuis maintenant 25 ans, EDF continue de mettre toute son énergie pour encourager le sport pour tous.

L'objectif de cette opération consistait à sensibiliser les jeunes le plus tôt possible au handisport, et d'une manière plus générale, au handicap. Pour cela, les enfants ont été invités à pratiquer une activité sportive dans les mêmes conditions qu'une personne en situation de handicap à travers 3 ateliers :

- Un parcours d'initiation en fauteuil,
- Une initiation au torball (sport de ballon pour déficients visuels),
- Une initiation au basket- fauteuil.

Marie-Amélie Le Fur a répondu aux nombreuses questions directes et sans tabou des enfants.

« Est-ce que c'est dur de courir avec une prothèse ? Est-ce que votre famille était d'accord pour que vous fassiez de l'athlétisme ? Est-ce que ça vous a fait un choc de perdre votre jambe ? Quelles sensations vous avez eues quand vous étiez médaillée ? »



« Les jeunes en primaire sont sans stéréotype, sans préjugés, ils n'ont pas de filtre. C'est le bon moment pour leur parler de différence et de handicap. Aujourd'hui, ils vont découvrir et s'amuser en situation de handicap. Les enfants ne sont pas consommateurs mais acteurs de la journée, grâce à la préparation en amont avec leurs enseignants. C'est enrichissant pour moi de les rencontrer et de transmettre ».

Marie-Amélie Le Fur

« C'est exceptionnel pour une petite commune de pouvoir accueillir une sportive de haut niveau. Marie-Amélie LE FUR a transmis aux enfants son enthousiasme, son dynamisme, elle a apporté le regard que doivent avoir les enfants sur le handicap. C'est aussi la reconnaissance du travail fait par les élus et les associations pour l'inclusion des personnes handicapées »

Jacques Lelandais,
Maire de Hermanville-sur-mer

« J'ai préféré la course en fauteuil roulant, c'était amusant. Ça explique comment on fait et ça permet de savoir ce que ressent la personne handicapée » - Kelly, 9 ans

« Je me rends compte que pour ceux qui sont handicapés et font du sport, c'est compliqué mais cela montre qu'on peut aussi le faire » - Mahault, 10 ans

« C'est touchant. Les gens handicapés arrivent à sourire, faire du sport. Ce sont des vrais gens normaux.

Le fauteuil roulant, c'est agréable. Tu ne penses même plus que tu es sur un fauteuil, tu roules. Les personnes handicapées aussi » - Maxence 9 ans.

BIENTÔT : UNE « BALADE SONORE » DE LION-SUR-MER À HERMANVILLE-SUR-MER

Sur une initiative de la Communauté Urbaine Caen la mer sera prochainement proposée une promenade sonore entre Lion-sur-mer et Hermanville-sur-mer, permettant une découverte différente du magnifique patrimoine balnéaire de notre front de mer.

Cette expérimentation touristique et culturelle a pour objectif, au cours d'une balade d'un peu plus d'une heure, de permettre une approche sensible du patrimoine architectural, sur la base de témoignages enregistrés et de créations sonores entremêlées, et d'initier de façon subtile à l'histoire et au paysage.

Le projet est coordonné par l'Office de tourisme et des congrès de Caen la mer. La réalisation est confiée à la société AKKEN qui collecte des témoignages et expériences vécues auprès des habitants, construit le scénario et le propos artistique.

La balade utilisera le dispositif « Sonopluie » conçu par la sté Akken : le promeneur est guidé par un dispositif géolocalisé intégré

à la poignée d'un parapluie. Le parapluie contribue à isoler le porteur ; son effet est immersif, d'autant plus qu'il contraint l'utilisateur à se déconnecter de son smartphone ! Portant un casque, celui-ci est libre dans sa marche ; les contenus viennent à lui lorsqu'il s'approche d'un point d'intérêt. Il peut s'attarder à sa guise sur certains panoramas et progresser à son rythme. Chaque visiteur a la possibilité de construire son propre parcours ; les différents postes sonores s'activent et s'enchaînent selon sa déambulation.

Livrée vers le 15 juin prochain, la promenade sonore ira de Lion-sur-mer, où le public s'équipera, à la Brèche d'Hermanville-sur-mer.

La municipalité d'Hermanville-sur-mer apprécie cette initiative de la Communauté urbaine qui s'inscrit dans la continuité du travail de mise en œuvre du patrimoine balnéaire engagé depuis de nombreuses années. Néanmoins, elle aurait aimé être



associée en amont aux choix de la technologie employée et du prestataire. Malgré les qualités et l'expérience nouvelle qu'il apportera aux visiteurs et amateurs de patrimoine, les élus estiment que ce projet ne saurait remplacer un véritable dispositif culturel et touristique pérenne de valorisation du patrimoine que la Communauté Urbaine devrait mettre en place dans le cadre de ses nouvelles compétences touristiques. Par ailleurs, il serait souhaitable que la technologie « sonopluie », dont le nom est peu valorisant par l'image météorologique qu'il véhicule, trouve une appellation plus attractive.

En savoir plus 
<http://www.akken.fr>



LA MÉDIATHÈQUE COMMUNALE PREND LE NOM DU POÈTE JEAN-FRANÇOIS SARASIN

Grâce au travail de M. Prudomme, habitant d'Hermanville-sur-mer et de Jean-François Castille, professeur à l'Université de Caen, nous avons redécouvert Jean-François Sarasin, poète hermanvillais du XVII^e siècle dont la maison existe encore dans le bourg.

Considéré comme l'un des plus brillants représentants de la poésie précieuse, il a été au service de plusieurs grands - Chavigny, puis le cardinal de Retz -, assez mêlé aux affaires publiques pour que Mazarin songe à lui confier une mission importante en 1643 et lance contre lui une lettre de cachet en 1647. Il entre dans la maison de Conti avec le titre de « secrétaire des commandements » ; il suivra dès lors le prince et Mme de Longueville, dont il est depuis longtemps l'admirateur passionné, dans toutes leurs pérégrinations et participera à toutes leurs aventures. Il joue auprès d'eux le rôle d'intendant, mais aussi celui d'amuseur, sinon, dit-on, de bouffon. Doué de beaucoup d'esprit et de beaucoup de facilité, il excelle dans la poésie légère : sonnets, ballades, chansons, épigrammes ; il l'emportera sur Pellisson au cours de la « journée des madrigaux » qui mettra aux prises, en 1653, en une sorte de tournoi poétique, les habitués des samedis de Mlle de Scudéry.

Il introduit dans notre littérature la lettre mêlée de vers et de prose (il écrit de cette manière *La Pompe funèbre de Voiture*,

petit chef-d'œuvre de badinage) et, en même temps que Voiture, l'épître en vers irréguliers ; il introduit aussi, avant Boileau, le poème héroï-comique : le *Dulot vaincu*, sa dernière œuvre, conte avec beaucoup de fantaisie la guerre impie menée par les bouts-rimés contre la vraie poésie et leur défaite finale.



Ces ébauches prometteuses, ces réussites dans des genres si divers permettent de penser que celui en qui on a vu un aimable touche-à-tout était capable d'une très grande œuvre. Mais il meurt prématurément, sans avoir pu donner la mesure de son talent. Il n'avait fait imprimer de son vivant que peu de chose ; c'est Ménage qui, après sa mort, se charge de réunir et de publier ses œuvres. Elles paraissent en 1656 accompagnées d'un Discours élogieux de Pellisson.

C'est pour rendre hommage à ce poète hermanvillais que la médiathèque a pris son nom et que des panneaux explicatifs ont été installés devant la médiathèque et rue Jean-François Sarasin.

Ces panneaux seront les premiers du circuit des poètes normands actuellement en cours de construction.

Merci à Sophie et Germain de la médiathèque pour leur investissement dans ce beau projet. Merci à M. Prud'homme et à M. Castille pour leur aide et leur appui.

FÊTE DE LA MUSIQUE ET DES ARTS : 15 ET 16 JUIN

Le 15 juin, la fête débutera avec un concert de l'école de chant Any Voices à l'église sous la direction de Méri Mouradian. 70 choristes interpréteront un répertoire varié français, anglais, arabe... en petites formations et ensemble.



Le 16 juin, les Arts se joindront à la musique à la ferme Lemarchand avec Drumtruck, les ateliers Percussion et HIP HOP de la MJCI, 2 groupes de l'école de musique de Ouistreham. A partir de 19h l'univers particulier de Piangerelli préparera le concert de la soirée du Groupe Kaya dans un tribute to Bob Marley.

Et tout l'après-midi, des expositions et démonstrations d'artistes permettront de se divertir entre deux concerts.



APÉRO VILLAGE

En juin 2017, la première édition de « l'Apéro village », qui a réuni de nombreux participants dans une ambiance fort sympathique, a été une véritable réussite.



Ce nouveau rendez-vous estival remplace la traditionnelle cérémonie des vœux qui était habituellement organisée à la mi-janvier dans l'ex-salle polyvalente. Il est l'occasion, tout en détente, d'échanger avec la population et les associations sur les projets en cours.



C'est pourquoi nous proposons de nous retrouver à nouveau le **samedi 23 juin à 19h à la Ferme Lemarchand**. L'apéritif est offert ; vous apportez votre pique-nique pour un repas partagé et convivial. Les musiciens et conteurs sont les bienvenus !



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES À LA BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Michaël, Caroline et Patrice vous accueillent aux mêmes horaires depuis début mars.

Vous trouverez les mêmes produits que précédemment agrémentés de leur touche personnelle.

lesgarsdelacote@laposte.net
06 13 85 10 83

Vous aimez les chants de marius ?
Vous jouez de l'accordéon, de l'harmonica,
du violon ou d'un autre instrument ?
Ou tout simplement, vous aimez chanter ?

Alors, rejoignez « Les Gars de la Côte »



LE PETIT MOT DE CLAUDE

Depuis cinq ans, la commune est inscrite au concours des villes et villages fleuris.

Elle a obtenu le 6^e prix en 2012 et 2013, le 4^e prix en 2014 et 2015 et le 2^e prix en 2016, juste derrière la commune de Beuvillers et devant La Rivière-Saint-Sauveur.

En 2017, la commune figure parmi les trois premières cités récompensées en obtenant le label « Ville Fleurie 1^{re} fleur ».

La remise des prix a eu lieu le 11 mai 2017 à l'abbaye aux Dames de Caen, en présence de Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback, vice-présidente du conseil régional et de M. Jacques Lelandais, maire.

En 2018, les efforts de fleurissement de la commune seront poursuivis pour l'agrément de tous.

Bien évidemment, pour des raisons de contraintes budgétaires, nous ne pourrons pas fleurir tous les lotissements et chaque rue mais seulement les grands axes et les entrées de ville.

En revanche si vous aimez les fleurs, si vous êtes passionnés n'hésitez pas à fleurir votre balcon ou votre jardin pour votre plaisir personnel et le bien de tous.



COFONDER.FR : UN SITE D'ÉCHANGE ET DE CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS

François Gruselle, habitant d'Hermanville-sur-mer a proposé à la commune de s'inscrire sur l'outil de financement participatif qu'il a imaginé afin d'associer davantage la population au projet de la commune.

Ce nouveau mode d'échange et de co-construction de projet est en cours d'élaboration. Il est à tester à l'adresse Internet suivante : <https://cofonder.fr>

Hermanville Sur Mer
est maintenant
Cofondée

cofonder.fr
Communautés participatives

Bienvenue



Notre outil
démocratique
local



C'est le **trait d'union** entre les habitants et leurs élus locaux. Cofonder est le site de **financement participatif** qui permet de créer des projets ici, chez nous !



Avec Cofonder



Informez-vous de ce qui se passe dans la commune.



Répondez à des consultations populaires.



Proposez des idées à la commune ou réagissez aux idées.



Financez les projets de mon choix par des dons.

Rejoignez les habitants de la commune

<https://cofonder.fr>

Connectez-vous à l'adresse :



Regardez la vidéo de présentation



INSCRIPTION

Inscrivez-vous



CONNEXION

Cliquez sur le lien envoyé sur votre adresse mail



MON PROFIL

Aller sur « Mon profil »

Vous êtes un habitant

Déclarez votre commune

Attendez que la commune valide votre identité

Participez !

PROGRAMME DES CÉRÉMONIES COMMEMORATIVES DU 74^e ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT À HERMANVILLE-SUR-MER

Mercredi 6 Juin 2018

15h00 – Place Félix Faure

- ▶ Cérémonie commémorative en hommage aux équipages de la Royal Navy et de toutes les marines alliées qui ont combattu et sont morts en Normandie en 1944 - prière, lever des couleurs, dépôt de gerbe.

19h00 – Place du Cuirassé Courbet

- ▶ Arrivée des troupes

19h30 – Place du Cuirassé Courbet

- ▶ Cérémonie aux monuments de la 3^e Division d'Infanterie Britannique et au monument norvégien « Le Matelot ».
- ▶ Défilé des vétérans et des troupes anglaises vers le cimetière britannique.



20h10 – Cimetière britannique

- ▶ Cérémonie au Monument. Homélie prononcée par l'aumônier militaire britannique.
- ▶ Hymnes nationaux chantés par les enfants
- ▶ Dépôt des gerbes sur les tombes par les enfants.

20h30 – Salle mobile

- > Discours. Vin d'honneur offert aux vétérans et aux participants.



HERMANVILLE-SUR-MER ET LION-SUR-MER VONT MUTUALISER LEURS POLICES MUNICIPALES CET ÉTÉ

Aujourd'hui, suite aux nouvelles dispositions du législateur, le domaine de la sécurité publique n'est plus exclu de la mutualisation. Celle-ci permet aux communes qui ne sont plus ou pas en mesure de financer un service de police municipale plus conséquent, d'assurer encore mieux la sécurité publique locale.

C'est sur cette même volonté commune d'améliorer la qualité du service public rendu à la population que Dominique Regard, maire de Lion-sur-mer et Jacques Lelandais, maire d'Hermanville-sur-mer, ont décidé de mutualiser leurs polices municipales à partir du 1^{er} juillet 2018, pendant la durée des vacances scolaires dans un premier temps.

Une convention à laquelle les délibérations respectives des deux communes seront annexées, détaillera les missions, les équipements susceptibles d'être mutualisés. Elle sera signée par chaque maire.

Ainsi, nos deux policiers municipaux concernés pourront remplir pleinement leurs missions sur nos territoires contigus. Dans un souci d'efficacité et d'économie d'échelle mais aussi pour répondre aux besoins croissants de la population en matière de sécurité, salubrité et tranquillité publiques, ils pourront s'appuyer sur une mutualisation ponctuelle de leurs moyens d'intervention respectifs étant précisé que chacun d'entre eux est et restera sous l'autorité du pouvoir de police du maire de sa commune de rattachement.



ÉTAT CIVIL, 20 NAISSANCES À HERMANVILLE-SUR-MER EN 2017

**Bienvenus aux 20 nouveaux habitants
d'Hermanville-sur-mer nés en 2017.**

- Kyllian, Steven, Michel Agosti, 21 août
- Elena, Rose, Margot Beuzit, 27 juillet
- Malone, Michel, Mickaël Brochard, 5 août
- Clément Christophe, Eric Cavey-Pérouzel, 11 septembre
- Lyham, Dominique, Patrice Chasle, 24 septembre
- Lévi, Erwann Chesneau, 13 mars
- Nao, Jules, Cottrant-Hamadi, 3 avril
- Briac, Lucien, Yvon Devinas, 17 janvier
- Louise Faou, 3 février
- Emma, Camille, Chloé Frichot, 10 novembre
- Judith, Margaux Gouriou, 8 mai
- Nino, Malone, Théo Le François, 27 juillet
- Loris, Julien, Nicolas Leboucher, 17 janvier
- Marceau, Marcus, Gabriel Mary-Lepesant, 14 juillet
- June, Essie Poirier, 15 juillet
- Charly Pudlo-Thoris, 12 mai
- William, Aaron Romagny, 11 mars
- Margaux, Lucie, Julie Verstraeter, 24 novembre
- Gabriel, Jules, Samuel Vigot, 12 juin
- Gaspard, Léo, Marius Watel, 28 avril



SAMEDI 30 JUIN 20^e ANNIVERSAIRE ADCN

A l'occasion de ses vingt ans, l'association des Doris de la Côte de Nacre organise une journée festive sur le canal de Caen-Ouistreham avec le programme ci-dessous

Une flottille estimée entre 50 et 70 doris est attendue, tous les clubs voisins étant cordialement invités : Fécamp, Binic, La Rance, Barneville-Carteret, etc.

- ▶ **8h00** Mise à l'eau, Grande Cale, bassin de plaisance - Esplanade Tabarly - Ouistreham
- ▶ **8h30** Petit Déjeuner : esplanade du Club-house Société des Régates Caen-Ouistreham
- ▶ **9h45** Départ des doris
- ▶ **11h00** Bénouville
- ▶ **12h00** Blainville-sur-Orne
- ▶ **12h30** Casse-croûte des équipages
- ▶ **14h00** Animations : parcours olympique - baptêmes enfants
- ▶ **15h30** Départ (retour)
- ▶ **16h00** Bénouville
- ▶ **17h30** Ouistreham (sortie d'eau des doris)

En savoir plus

Association des Doris de la Côte de Nacre - adcn.
doris12@gmail.com
06 83 56 36 18

CLUB DE VOILE ET DE LOISIRS (C.V.L.H.)

Le Club est ouvert tous les jours pendant les vacances !

Aux vacances d'avril / mai vous pourrez découvrir :

- La voile sur catamaran et planche à voile
- Le char à voile et cerf-volant
- Le milieu marin

Vous trouverez tout le planning des activités sur le site du club ou par simple demande par mail.



Juliette Croenne - Première féminine - Janvier 2018 à Asnelles.

Point sur les manifestations à venir organisées par le club

▶ Samedi 26 et dimanche 27 mai

Championnat de France senior et jeunes (marées basses l'après-midi) sur les plages d'Hermanville-sur-mer et de Colleville-Montgomery.

Nous accueillerons deux catégories de char à voile : les Classe 7 : speed-sail et les Classe 8 : char à cerf-volant

Le club compte sur la participation de 80 pilotes.



*Course de ligue à Asnelles en janvier, les speeds en attente !
Les pannes de vent n'arrivent pas qu'à Hermanville-sur-mer !*

CHAMPIONNAT DE FRANCE



26-27 MAI 2018

Au programme de ces deux belles journées :

SAMEDI 26 MAI 2018

8h45-12h45 : accueil, inscription et jauge du matériel

13h30 : cérémonie d'ouverture

14h00 : briefing général

14h15 : briefing sur la plage et manches à suivre

18h30 : fin des courses

DIMANCHE 27 MAI 2018

14h45 : briefing sur la plage et manches à suivre

19h30 : fin des courses

20h00 : cérémonie de clôture-Remise des médailles

De nombreuses animations sont prévues autour de cette manifestation : initiations au char à voile sur les supports du championnat, stands professionnels et touristiques, animations pour les enfants...

RÉSULTATS DU CLUB

Les coureurs du club ont obtenu de bons résultats sur les courses de ligue en speed sail - 2018

Avec un podium complet 1^{er} - 2^e - 3^e sur la course de ligue d'Asnelles le 13 janvier et sur la course de ligue de Trouville le 27 janvier. Félicitations !

En savoir plus

CLUB DE VOILE ET LOISIRS HERMANVILLE (CVLH) - 37, Bd 3^e DIB - 14880 Hermanville-sur-mer
02 31 97 53 52 - 06 08 69 97 19

cvlh@club-internet.fr - www.cvlh.free.fr

MJCI

Des nouvelles du secteur jeunesse

Accueil 11 à 17 ans

Afin de maintenir un accueil 11 à 17 ans adapté aux jeunes et conforme à la réglementation en vigueur nous sommes dans l'obligation de demander aux familles une participation financière.

Le programme des vacances

PRINTEMPS

Attention fermeture de l'accueil du 7 au 13 mai

- ▶ Accueil 11 à 14 ans à la halle des sports de Colleville-Montgomery
- ▶ Accueil 14 à 17 ans à l'espace jeunes de Hermanville-sur-mer

Stage pleine nature du 2 au 4 mai 2017 au gîte du Moulin Neuf à Pont d'Ouille

Activités : accrobranche et canoë-kayak pour plus de renseignements contactez :

mjcinter.baptist@orange.fr

ÉTÉ

- ▶ Accueil 11 à 14 ans à la halle des sports de Colleville-Montgomery
- ▶ Accueil 14 ans à 17 ans à l'espace jeunes de Hermanville-sur-mer

Sans oublier les dates des séjours

Juillet

- ▶ 14 à 17 ans

Du 9 au 13 juillet : raid aventure ; pour plus de renseignements contactez :

mjcinter.ludivine@orange.fr

- ▶ 15 à 25 ans

Du 15 au 22 juillet : séjour en Allemagne à Rathenow (à 100 kilomètres de Berlin)

Pour plus de renseignements contactez : mjcinter.jean-marie@orange.fr

AOÛT

- ▶ 11 à 17 ans

Du 5 au 12 août, lieu à déterminer (Loire-Atlantique ou Vendée)

Pour plus de renseignements contactez : mjcinter.ludivine@orange.fr

Du nouveau à la MJCI

A partir du 14 mars nous vous proposons des cours de théâtre pour adultes et ados le mercredi de 19h à 20h15. Sébastien Gentil vous attend pour se préparer au jeu théâtral, s'entraîner à accorder le geste à la parole,

se donner les moyens de cultiver son imaginaire, être en confiance au sein d'un groupe pour pouvoir dévoiler son univers... Improvisation, reprises de textes, exercices ludiques.

Maison des Jeunes et de la Culture Intercommunale
Colleville-Montgomery, Hermanville-sur-mer

Atelier Théâtre

Nouveau

Cours Ados-Adultes

À partir du
mercredi 14 mars 2018
à 19h

À la Halle des sports Colleville-Montgomery
(Salle de danse)

MJC : 5 rue grande à Colleville-Montgomery
Association agréée éducation populaire et labellisée enfance jeunesse.
Habilitation Organisateur d'accueil de loisirs.

Agenda

Du 7 au 13 mai fermeture des bureaux de la MJCI

Les 1^{er}, 2 et 3 juin, les ateliers danse, hip-hop, percus et théâtre vous donnent rendez-vous pour un week end de spectacles à la salle socioculturelle de Colleville-Montgomery :

- ▶ **Vendredi 1^{er} juin à 19h30*** : percus, hip-hop et danse
- ▶ **Samedi 2 juin à 19h30*** : théâtre et hip-hop
- ▶ **Dimanche 3 juin à 16h*** : danse et théâtre (*Ouverture des portes)

Attention nombre de places limitées, réservation obligatoire à la MJCI du 2 avril au 11 mai (4 places par familles et par jour max.).

A partir du 12 mai : achat de billets supplémentaires en fonction des places restantes

- ▶ **16 juin** : participation des ateliers hip-hop et percus africaines à la fête de la musique à Hermanville-sur-mer.
- ▶ **27 juin** : assemblée générale de la MJCI.
- ▶ **29 juin** : fin des activités
- ▶ **10 septembre** : reprise des activités hebdomadaires

HERMANVILLE bourg

à la ferme Lemarchand

plus de 3000 m² d'exposition !
7 et 8 JUILLET 2018

FÊTE du MODELISME

Spéciale 10^{ème} anniversaire du club

6^{ème} édition

entrée 3€

Statut MOUV DE 19 ANS

Samedi soir : Repas des équipages

www.modelisme-naval-hermanville.fr

HERMANVILLE, Renault Motif et Bourdon HERMANVILLE SUR MER, bleu

Exposition
Démonstrations
de bateaux
voitures
trains
avions ...

MODÉLISME

Après une année 2017 marquée par l'aménagement du nouveau local et son inauguration, cette année 2018 va être forte en émotion avec la 6^e fête du modélisme le 7 et 8 juillet d'une part et les 10 ans du club d'autre part.

Deux ans se sont écoulés depuis la précédente édition et la configuration de cette nouvelle fête du modélisme va changer suite à l'incendie de la salle polyvalente.

En effet, le temps d'un week-end, la ferme Lemarchand va être transformée en un lieu merveilleux, féérique et magique.

Cette année, ce seront encore près de 150 exposants, venus de toute la France, qui présenteront leurs réalisations avec au programme des bateaux, bien sûr, mais aussi des avions et des drones en vol, des voitures tout terrain, un espace Playmobil, une exposition Lego... et plein d'autres surprises.

Ces deux jours seront ponctués par le repas des équipages le samedi soir rythmé par la musique.

Sans oublier des démonstrations tout au long de l'année à l'occasion de différentes fêtes de la mer et autres.

Tout l'équipage du MNH vous attend à la ferme Lemarchand le 7 et 8 juillet prochains.

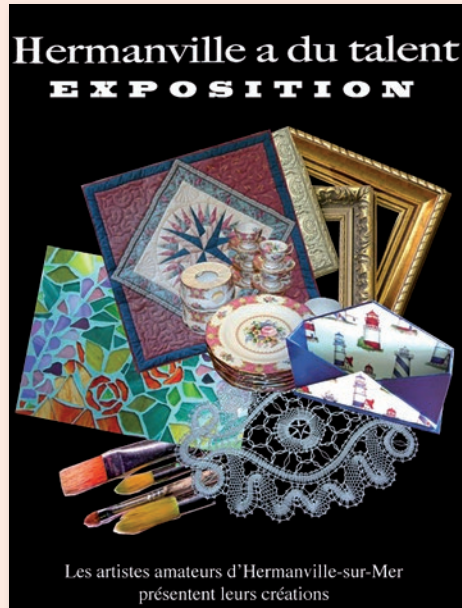
En savoir plus

François Rolland, Président du club de modélisme d'Hermanville

<http://www.modelisme-naval-hermanville.fr>

HERMANVILLE A DU TALENT

Nous rappelons à tous les artistes amateurs de la commune, que le groupe « Hermanville a du talent », organisera cette année, une exposition de leurs créations le samedi 26 et dimanche 27 mai 2018 à la chapelle de la Brèche.



Cette exposition est ouverte à toutes les personnes habitant Hermanville-sur-mer et qui s'adonnent à une passion artistique «peinture sur tout support, sculpture, broderie, arts décoratifs, travaux sur verre ou bois, photos, etc.», et qui souhaitent exposer leurs œuvres et apporter du plaisir à ceux qui viendront les voir.

Sans doute, serez-vous surpris de la diversité et de la qualité des créations présentées, mais cette exposition est avant tout, un lieu de partage et de convivialité.

Une réunion d'organisation a eu lieu le jeudi 15 mars à la salle cartable de la mairie, et une seconde réunion sera sans doute programmée début mai.

N'hésitez pas à contacter l'association pour cette exposition, vous serez les bienvenus.

En savoir plus

- Christine Mioux 06 27 91 54 60
- Rose Dupont 02 31 97 47 74
- Dany Meunier 02 31 96 12 81
- Jacques Fricker 02 31 96 06 68
ou jafricker@wanadoo.fr

CENTRE DE LOISIRS

Un riche programme

Nous avons fêté la nouvelle année autour de la traditionnelle galette des rois le mercredi 24 janvier.



Les vacances d'hiver seront un point de rencontre entre vikings, troubadours, enchanteurs, chevaliers, paysans, conteurs, artisans, valets... Vous l'aurez compris, les activités et les jeux seront ceux du Moyen-Âge.

Concernant les vacances de printemps, nous pouvons d'ores et déjà vous informer que le centre de loisirs sera fermé la



dernière semaine : lundi 7, mercredi 9 et vendredi 11 mai. En effet, les résultats du sondage n'atteignent pas le nombre minimal d'enfants requis pour ouvrir le centre. Nous accueillerons donc vos enfants du mercredi 25 avril au vendredi 6 mai. Pendant ces vacances des animations-découvertes seront proposées à des dates spécifiques.

Et si on se projetait en été... Comme à son habitude, le centre de loisirs prendra ses quartiers dans l'école d'Hermanville-sur-mer dès le 9 juillet et vous accueillera jusqu'au 24 août. Deux mini-camps sont également proposés : le premier pour les enfants de 9 à 11 ans du 23 au 27 juillet ; le second pour les enfants de 6 à 8 ans du 30 juillet au 2 août.

En savoir plus

5 Rue Grande
14880 Colleville-Montgomery
02 31 97 56 78 - Fax 02 31 97 67 89
mjcinter@orange.fr

LE FIL DE LA CÔTE DE NACRE

Créée en 2001 cette association regroupe des passionnées des travaux d'aiguille (tricot, couture, broderie, patchwork etc.).

Une douzaine de membres se réunissent le vendredi soir à partir de 21h pour partager leur expérience dans la bonne humeur.

Des journées à thème sont aussi organisées pour réaliser des ouvrages en commun.

Chaque année depuis 2004, le groupe organise « les puces de la couturière » au mois de mai. Cette année la puce sera le 13 mai dans la salle mobile.

Le groupe est toujours heureux d'accueillir de nouveaux adhérents, la cotisation est de 15€/an.



En savoir plus

02 31 96 59 77 ou 06 76 61 27 64

Jean-Luc BETOURNE

Installateur PGN

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE

218 Clos du Moulin
14880 HERMANVILLE-SUR-MER

Téléphone : 02-31-74-05-54
Portable : 06-88-32-27-80

Xavier SIMON

Plaquiste

neuf et rénovation

Aménagement de combles

Plafonds • Isolation • Cloisons

Menuiserie intérieure

GRANDE RUE - HERMANVILLE SUR MER

Tél. : 02 31 96 86 89 - Port : 06 75 55 32 19



www.pharmacie-hermanville.com

☎ 02 31 96 12 21

14880 HERMANVILLE-SUR-MER

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 14h30 à 19h30
Le samedi de 9h à 12h30
et de 14h30 à 17h

- Location & Vente de Matériel Médical
- Rendez-vous Pharmaceutique -
Prévention - Santé
- Livraison à domicile



Patrick CHAUVIN

Menuiserie Alu - PVC - Bois

Fenêtres - Vérandas - Clôtures Portails - Portes de Garages
Volets roulans - Stores - Motorisation - Isolation extérieures - Bardage PVC



HERMANVILLE-SUR-MER
COLLEVILLE «Showroom»

02 31 37 95 49

E-mail : chauvin.patrick3@wanadoo.fr



CABINET
PIERRE SOLLIER
AVIVA
ASSURANCES

Place de la République,
BP 30299, 14000 CAEN
TEL : 02.31.39.6100 - FAX : 02.31.39.6111
sollier-pierre@aviva-assurances.com



Equipements Thermiques - Ventilation - Climatisation
Plomberie - Sanitaire - Electricité
Entretien - Dépannage

9 rue des Monts Panneaux
ZI Ouest - BP 60123
14652 CARPIQUET Cedex
Tél. : 02.31.75.20.75
Fax : 02.31.26.03.07

73-75 rue d'Alençon
61000 SAINT GERMAIN DU CORBEIS
Tél. : 02.33.26.10.49
Fax : 02.33.32.92.52



COMITÉ DES FÊTES

Retour sur les activités 2017 :

Belote, thés dansants, grande chasse aux œufs dans le parc municipal à Pâques, foire à tout de juin à la ferme Lemarchand,



fête de la mer en août, feux d'artifices, bals et pique-nique en juillet et août, marché de Noël et spectacle de Noël pour les enfants des écoles, en décembre.

Vous trouverez tout le programme pour le 1^{er} semestre 2018 dans l'agenda situé au dos du bulletin.



RÊVES DE VOYAGES

L'Association a participé au marché de Noël d'Hermanville-sur-mer le 9 décembre et au marché du Centre François Baclesse du 5 au 15 décembre 2017.

Comment fonctionne l'association ?

Des bénévoles confectionnent des objets lors des ateliers, d'autres personnes fabriquent chez elle et donnent à l'association pour le Marché de Noël. Toutes ces fabrications permettent de proposer un choix varié sur le stand.

Les fonds récoltés en 2017 lors de nos différentes actions ont permis l'achat de matériel, choisi avec l'équipe médicale du Centre François Baclesse :

- Aides au transfert des malades
- Bonnets et chaussons hypothermiques (aide à la repousse des cheveux et des ongles)
- Des devis sont attendus pour l'achat de nouvelles tables réfrigérées.



- Un rendez-vous est prévu avec l'équipe médicale pour étudier les besoins 2018.



ACTIONS 2018

- L'Assemblée Générale de l'association « Rêves de voyages » a eu lieu le samedi 17 mars à Hermanville-sur-mer.
- Soirée Théâtre le samedi 26 mai à 20h30 au Centre socioculturel de Colleville-Montgomery avec « Fables en

scène » interprété gratuitement par la Compagnie du Val qui Rit. Participation libre au profit de « Rêves de voyages »

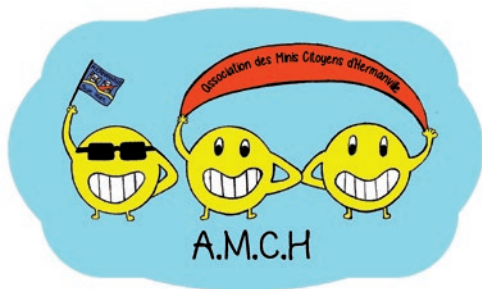
- **Concert-spectacle le samedi 29 septembre** à 20h30 à la salle mobile d'Hermanville-sur-mer avec « Cœurs de F'Âmes », chants du monde, chansons françaises, textes théâtralisés, qui chanteront gratuitement.

Participation libre au profit de « Rêves de voyages ».



En savoir plus

Association « Rêves de voyages »
144, Grande Rue
14880 Hermanville-sur-mer



LES MINIS CITOYENS D'HERMANVILLE

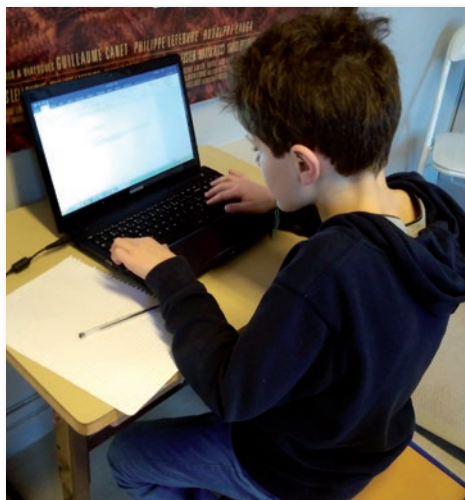
L'Association des minis citoyens (AMCH) est une association d'enfants citoyens. Elle existe depuis le 12 mai 2017 et a comme projet d'organiser un festival du jeu le 26 mai 2018 dans le parc d'Hermanville-sur-mer.

Pour autofinancer ce projet, les minis citoyens ont :

- ▶ Organisé deux livraisons de viennoiseries à domicile les 26 novembre et 4 février.
- ▶ Tenu la buvette du marché de Noël de Colleville-Montgommery.

Une tombola 100 % gagnante sera également bientôt organisée.

Pour revenir au festival, il se passera dans le parc municipal et dans la salle mobile d'Hermanville-sur-mer le samedi 26 mai 2018. Il sera organisé pour tout âge, de 0 à 99 ans, avec pour seul objectif de permettre aux habitants et visiteurs de passer un agréable moment autour du jeu sous toutes ses formes.



Ce festival comportera : des jeux en bois, des jeux de rôles, des jeux de société, des structures gonflables, des jeux grandeur nature, des animations comme le trollball... une buvette et un point restauration bien-sûr. Et d'autres jeux que vous découvrirez le jour J.

Notez donc le 26 mai sur vos agendas !



En savoir plus ←
Angèle Préhu Élie
Secrétaire de l'AMCH



SALLE INFORMATIQUE (ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE)

Située dans la médiathèque, la **Salle informatique** est animée par Germain et comprend 12 postes connectés à internet pour lire et envoyer un message, acheter et imprimer des billets électroniques, envoyer une image par messagerie, récupérer ou transférer vos photos, créer un montage photo ou vidéo, consulter l'e-administration (vente de véhicule, acte de naissance, CAF, Pôle emploi...), rédiger un CV ou une lettre...

Deux possibilités d'accès :

- soit en accès libre
- soit en atelier d'initiations pour débiter ou approfondir vos connaissances en informatique, de l'ordinateur à la tablette en passant par le téléphone.

Horaires de la médiathèque

(y compris juillet/août)
Lundi et mardi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Vendredi : 14h-19h
Samedi : 10h-12h

Horaires de la salle informatique

▶ Ateliers d'initiation
Lundi / Mardi / Vendredi : 14h-15h
▶ Accès libre
Lundi : 15h30/18h
Mardi : 16h30/18h
Mercredi : 14h-18h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 16h30/19h
Samedi : 10h/12h

En savoir plus ←

Médiathèque - 144 Grande rue
02 31 36 18 05
bibliotheque.hermanville@orange.fr
www.mediathequehermanville.wordpress.com



LES AMBASSADEURS DE LA CULTURE PRENNENT LEURS FONCTIONS



40 lycéens vont expérimenter au cours de l'année un projet inédit en France : devenir « Ambassadeurs » de la vingtaine de structures culturelles du territoire. Ce projet est porté par la Communauté Urbaine Caen la mer, en partenariat avec le rectorat de région académique, rectorat de l'académie de Caen, pour impulser le dispositif auprès des élèves et d'après une idée du cinéma LUX. Il permettra aux jeunes d'avoir une meilleure connaissance et un meilleur accès à l'offre culturelle locale.

UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE POUR CAEN LA MER

Après avoir créé au 1^{er} juillet 2017 un office de tourisme et des congrès unique pour tout son territoire, la Communauté Urbaine a présenté le 28 novembre 2017 sa feuille de route stratégique pour dynamiser son activité touristique.

Cette stratégie repose sur les principes suivants :

- Une nouvelle dynamique touristique, portée au niveau communautaire, de manière collective, concertée et partagée.
- Au cœur d'une des régions française les plus connues au monde, s'appuyer et valoriser l'identité même du territoire, ses atouts, ses richesses, les offres existantes, souvent à faire redécouvrir, qui rendent ses produits et services touristiques différenciables et souvent supérieurs à ceux de ses concurrents.
- Faire du tourisme une priorité commune, car il s'agit d'un levier indispensable au développement économique. Il est donc nécessaire de lever les freins traditionnels et de se doter des moyens nécessaires à l'évolution de l'image du territoire.
- Un bras armé : l'office de tourisme et des congrès Caen-Normandie.

Elle entend développer :

- De nouveaux types de séjours,
- La durée même des séjours et, en conséquence, les dépenses des touristes,
- La fidélisation des visiteurs, soit pour les faire revenir, soit par les inciter à s'installer durablement sur le territoire.



Elle s'organise autour de 3 grands axes :

Axe 1 – Attractivité : construire l'offre de la destination sur un panel d'expériences

Il s'agit ici de conforter ce qui constitue l'identité du territoire, de valoriser la diversité des loisirs et des ambiances et de développer de nouvelles offres complémentaires, notamment autour de la nature, de la gastronomie et du tourisme industriel et artisanal.

Axe 2 – Accueil et expérience : améliorer l'accueil des visiteurs et marquer le souvenir

L'objectif sera ici d'optimiser l'accueil aux entrées du territoire et vers les principaux flux de touristes, d'embellir et de rendre plus lisibles les parcours visiteurs, de combler les lacunes en termes de services pourtant indispensables ou utiles.

Le tout supposant une fédération et une formation des tous les acteurs autour de ces pistes d'actions et de viser, ensemble, une meilleure qualification des offres et leur reconnaissance par l'obtention de labels.

Axe 3 : Assurer la performance des actions

Ce troisième axe demande une vision stratégique partagée, donc une gouvernance tournée vers la conduite collective de projets. Il doit être porté par une politique volontariste de promotion, notamment de positionnement marketing.

L'ensemble devant donner lieu à l'établissement d'observatoires des résultats pour mesurer impact et évolution de l'activité touristique. Ainsi, il convient d'œuvrer sur :

- l'expérience : améliorer les séjours des touristes en développant l'authenticité de leurs expériences,
- l'exclusivité : développer la possibilité d'offrir des séjours adaptables à toutes les demandes,

- l'engagement : susciter l'envie des touristes à partager leur vécu et leurs bons souvenirs et qu'ils deviennent prescripteurs,
- l'excellence : proposer des services parfaitement opérationnels, en constante analyse et procédure d'amélioration, et toujours en lien avec les nouveaux usages et les nouvelles attentes.

En savoir plus



<http://www.caenlamer.fr/content/une-strategie-touristique-pour-caen-la-mer>

CU CAEN LA MER - SECTORISATION SUR LE PLATEAU NORD

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Caen la mer, communauté d'agglomération en 2016, est devenue Communauté Urbaine, réunissant 50 communes et près de 265 000 habitants.

Ce changement s'était accompagné de la prise de compétences nouvelles et obligatoires, telles celles qui concernent les espaces publics comprenant les voiries, les espaces verts, les réseaux, la signalisation verticale et horizontale, les cimetières, etc... De ce fait, les personnels de chaque commune membre, attachés à ces spécificités, ont été transférés administrativement à la direction des ressources humaines de Caen la mer, soit environ 600 personnes. Malgré ce changement, ces personnels continuent de travailler en priorité sur les territoires respectifs de leur commune initiale.

Dans le but d'apporter plus de services à la population tout en essayant de réduire les coûts au fur et à mesure des années, le territoire de la Communauté Urbaine a été divisé en cinq parties (Nord, Sud, Ouest, Est et la ville de Caen). Chacune des parties a été confiée à un ingénieur qui en coordonne la gestion et répond aux attentes de chaque commune.

Sur proposition, mais sans obligation, du président de la CU, les communes peuvent se réunir à plusieurs et en fonction de leur volonté à travailler encore plus ensemble sous forme de secteurs.

Après plusieurs réunions de travail et d'échanges constructifs, les élus de Biéville-Beuville, Blainville-sur-Orne, Périers-sur-le-Dan, Mathieu, Lion-sur-mer et Hermanville-sur-mer ont décidé de s'associer en créant cette sectorisation, sous le nom de « Plaine-Mer ».

Pour rendre encore plus efficace cette mutualisation de nos personnels et de moyens, chaque commune mettra dans un budget commun, dès le 1^{er} janvier 2019, son droit de tirage en fonctionnement (ligne budgétaire de la CU allouée à chaque commune) donnant de ce fait des perspectives d'avenir plus ciblées et plus adaptées à leurs attentes et en réduisant ainsi les coûts.

Ensuite, au vu des enseignements tirés de cette première étape, les élus pourront envisager, s'ils le souhaitent, la même opération avec le droit de tirage en investissement, système qui fonctionne déjà dans plusieurs autres communes de Caen la mer permettant de plus grands chantiers de voirie non supportables par certaines communes seules.

En conclusion, on ne peut que se satisfaire de cette décision commune, qui fait fi, il était temps, de l'esprit de clocher d'antan qui a tant ralenti le développement du cadre de vie de nos territoires respectifs.

Paroles de conseillers

Conseillers de la majorité

A Hermanville-sur-mer, une vingtaine d'associations locales proposent à tous les habitants des activités sportives, culturelles, artisanales, mettent en œuvre des actions de solidarité en complémentarité du projet social de la commune ou contribuent à son rayonnement en participant à des rencontres régionales voire nationales. Ces associations ne pourraient pas fonctionner sans ses bénévoles, jeunes et moins jeunes, qui œuvrent au quotidien pour l'intérêt général. A cet égard, le bénévolat constitue un des atouts incontournables de l'engagement citoyen.

La municipalité a toujours soutenu ces associations et conforté l'engagement de leurs bénévoles qui contribue au projet de « Bien vivre ensemble à Hermanville-sur-mer ». C'est pourquoi elle continue et continuera d'apporter son soutien inconditionnel au bénévolat et à la vie associative communale par :

- ✓ Le versement de subventions de fonctionnement et d'investissement,
- ✓ L'attribution de subventions supplémentaires pour des manifestations spécifiques,
- ✓ Une participation financière supplémentaire lors de l'accueil de nos amis des villes avec lesquelles nous sommes jumelés,
- ✓ L'attribution de locaux et la fourniture des fluides,
- ✓ La mise à disposition du matériel et du personnel technique pour l'organisation des manifestations,
- ✓ La gratuité de la location de l'ancienne salle polyvalente qui sera reconduite pour la nouvelle salle,
- ✓ Le prêt de salles de réunion,

Les dossiers de demande de subvention comportent le bilan de l'activité et le résultat comptable de l'année écoulée, le projet et le budget prévisionnel pour l'année en cours, l'état de la trésorerie et les relevés bancaires. La commission des finances étudie les dossiers et reçoit en entretien individuel les plus importantes et notamment celles qui emploient du personnel et donc budgétisent des charges salariales.

Conseillers de la minorité

Paroles de conseillers du 12 mars 2018 : vos élus, pour vivre et préparer ensemble l'avenir, à Hermanville-sur-mer

La réforme fiscale engagée actuellement par le gouvernement va impacter la société française et singulièrement les collectivités locales. La suppression par palier de la taxe d'habitation laisse augurer d'un nouveau tour de vis en matière de rigueur budgétaire dans les territoires, tandis que l'impôt de substitution toucherait davantage les classes moyennes.

Ce contexte n'est pas pour améliorer la situation déjà précaire des finances de notre commune ; situation qui va continuer de peser sur sa capacité d'investissement pendant plusieurs années encore.

En décembre 2014, nous rendions compte de notre vote, contre les modalités de mise en place des rythmes scolaires : ce choix, ne concernait pas le fond de cette mesure qui cherchait à améliorer le bien-être des enfants, mais le manque de moyens pour l'appliquer dans le temps. Sa suppression récente, montre qu'une économie convalescente, locale ou nationale, doit être sélective si elle souhaite mener des actions à long terme.

Le passage des principales compétences municipales à Caen la mer provoque la réorientation de l'action publique des élus : à la veille de l'annonce d'un budget culturel par notre Municipalité, gageons que son montant tiendra compte de cette réalité incontournable.

Au cours des trois premières années de notre mandat, nous avons soutenu les associations d'Hermanville-sur-mer avec enthousiasme et constance. Avec le CCAS (pour lequel nous avons voté toutes les délibérations et recommandations, sans exception) les associations forment le ciment qui relie les habitants entre eux. A partir du moment où nous avons une présentation d'un budget cohérent, une transparence sur les activités menées et une équité de subventionnement pour les associations intercommunales, nous avons voté les subventions.

Cependant, certaines associations restent fragiles et peinent parfois à

La commission est particulièrement attentive à l'évolution des budgets d'une année à l'autre par rapport à la demande de subvention et au montant de la trésorerie. Le but des associations, excepté celles qui emploient des salariés, n'est pas de capitaliser sur des comptes livrets. La plupart des membres des bureaux associatifs sont conscients de ce contexte et ils consacrent une partie de leur excédent de fonctionnement à des investissements en faveur des écoles ou de la commune ou à une participation à des actions communales.

Néanmoins, le contexte financier actuel, contribution au redressement des finances publiques, baisse des dotations, transfert des dépenses de l'Etat non compensé, inflation normative, entraîne pour les collectivités territoriales des contraintes budgétaires fortes. Cela nécessite une analyse précise et rigoureuse de tous les chapitres des dépenses, y compris celui qui concerne l'attribution des subventions. Malgré ce constat, la municipalité, fidèle à ses engagements politiques, n'a pas diminué le montant des subventions versé aux associations locales. Cette année il s'élève à 55 465 €, en augmentation par rapport à 2017.

En conclusion, et pour répondre à la problématique récurrente du vieillissement des bénévoles et de leur remplacement dans les associations locales, je souhaiterai rappeler que l'implication bénévole relève d'un apprentissage souvent précoce où l'influence familiale, le système de valeurs personnel, les engagements de jeunesse, le réseau relationnel jouent des rôles déterminants.

Soyons optimistes. Comme vous l'avez lu en page 14 de ce bulletin, nous pouvons faire confiance à de très jeunes habitants qui ont créé en 2017 l'Association des minis citoyens d'Hermanville-sur-mer. L'AMCH, c'est un groupe de jeunes bénévoles qui organisent des actions pour financer des projets qui seront proposés à l'ensemble des habitants et notamment un Festival du Jeu le 26 mai 2018. « Cerise sur le gâteau » sans solliciter une subvention !!!!

Roger Huet, Maire adjoint

trouver des relais en leur sein pour perdurer. Dans les prochaines années, nous devons maintenir et amplifier un large consensus autour d'une action associative, où le financement, à l'évidence, ne suffit pas et où chacun doit pouvoir se retrouver et s'exprimer.

L'année dernière, nous attirions l'attention sur la vente du presbytère : un exercice comptable plus tard, le produit de cette cession a, pour l'essentiel, disparu dans les méandres du budget de fonctionnement... L'entretien des réseaux routiers, l'enterrement des lignes électriques ou même la reconstruction de la salle polyvalente n'en profiteront pas...

Nos participations assidues aux différentes commissions d'urbanisme, de sélection du maître d'œuvre pour la reconstruction de la salle polyvalente ou pour l'aménagement du parc de la Mairie ne doivent pas être vaines. Il est indispensable de rapprocher les points de vue pour la défense de l'environnement et la valorisation de notre cadre de vie.

Par exemple, la « perspective historique » initiée depuis l'Eglise, prolongée par la ferme Lemarchand à restaurer doit se poursuivre avec la construction de la nouvelle salle. Nous avons tous besoin de ce lieu fonctionnel, mais aussi et surtout de son esthétisme. Il nous faut une belle architecture, symbole de notre commune et de notre attachement à transmettre des valeurs.

L'évolution récente et l'endettement chronique des collectivités conduisent inévitablement au regroupement et à la mutualisation. La sectorisation annoncée avec Biéville-Beuville, Cresserons, Lion-sur-Mer, Mathieu et dernièrement Blainville doit se faire dans le respect de l'identité de chaque entité. Avec la constitution des secteurs et le fonctionnement communautaire, les élus deviennent les porte-paroles de leur territoire et les associations d'habitants, des relais d'opinions puissants. L'avenir et l'unité d'Hermanville-sur-mer passent par la prise en compte de toutes ses composantes : nouveaux quartiers et préservation de la promenade le long de la plage, création d'une zone d'activité et défense des terres agricoles, réhabilitations urbaines et sauvegarde des paysages.

nouvelelanpourhermanville@gmail.com

AGENDA : retrouvez le programme complet sur www.hermanvillesurmer.com

AVRIL

Du 3 au 27	Exposition de l'association « Amitiés Banounou », un village au Burkina Faso - Médiathèque
Samedi 14	Carnaval des écoles
Mercredi 18	Heure des contes avec Odile et Pascaline - Médiathèque - 17h00
	Vernissage, présentation et échanges sur l'association « Amitiés Banounou » - 19h00
Du 27 avril au 26 mai	Exposition de photographies animalières de Christophe Aubert - Médiathèque
Dimanche 29	Thé dansant animé par Tropico - Salle mobile

M A I

Du 2 au 4	Stage pleine nature de la MJCI au Gîte du Moulin Neuf à Pont-d'Ouilly
Dimanche 13	Les puces de la Couturière - Salle mobile
Mardi 15	Les médecines alternatives avec Ludivine Morvillez et Béatrice Grard Médiathèque - 19h30
Samedi 19	Vintage, apéro concert 70's au Courbet - 18h00
Dimanche 27	Repas concert de la fête des mères avec Bon Temps Musique au Courbet - 12h30
Samedi 26 mai	Festival du jeu de l'association des minis citoyens d'Hermanville-sur-mer dans le parc de la mairie et à la salle mobile - Soirée théâtre au Centre socioculturel de Colleville-Montgomery avec « Fables en scène » interprété gratuitement par la Compagnie du Val qui Rit. Participation libre au profit de « Rêves de voyages - 20h30
Samedi 26 et dimanche 27	Championnat de France jeunes et séniors char à voile classe 7 et 8
Du 28 mai au 30 juin	Exposition la Résistance derrière les barreaux des Archives du Calvados - Médiathèque
Mercredi 30	Rencontre avec Gérard Fournier, historien autour de l'exposition La Résistance - 19h00

J U I N

Les 1 ^{er} , 2 et 3	Les ateliers danse, hip-hop, percu et théâtre de la MJCI vous donnent rendez-vous pour un week end de spectacles - Salle socioculturelle de Colleville-Montgomery Tournoi de foot féminin sur les terrains de foot - Parc de la Mairie
Dimanche 3	Passage du D-Day Trail Run - Hermanville-sur-mer - 6h00
Mardi 5	Randonnée commentée sur les pas des Libérateurs - Hermanville-sur-mer - 9h30
Mercredi 6	Cérémonies commémoratives du Débarquement
Dimanche 10	Brocante du comité des fêtes - Ferme Lemarchand Marathon des courants de la Liberté - La Brèche
Mercredi 13	Randonnée commentée sur les pas des Libérateurs - Hermanville-sur-mer - 9h30
Vendredi 15	Fête de la musique - Concert de l'école de Chant Any Voices - Église - 20h00
Samedi 16	Fête de la musique et des arts - Ferme Lemarchand
Dimanche 17	Repas concert de la fête des pères avec Hurricane, folk rock country - Courbet - 12h30
Samedi 23	Fête des écoles - Parc de la Mairie Desire Tribute U2, apéro concert rock - Courbet - 18h00 Apéro village - Ferme Lemarchand - 19h00
Mercredi 27	Assemblée générale MJCI
Samedi 30 juin	Les 20 ans des Doris - Ferme Lemarchand

J U I L L E T

Samedi 7 et dimanche 10	Fête du Modélisme - Ferme Lemarchand
Du 9 au 13	Raid aventure MJCI pour les 11/14 ans et 14/17 ans
Vendredi 13	Feu d'artifice et bal sur la place du Courbet
Samedi 14 à 18h	Hot Rod 56, apéro concert rock 50's / Rockabilly pour le lancement de la saison au Courbet